

Nouvelles sur Les prochaines étapes



Dans le présent numéro:

Quoi de neuf?

Transformation des achats – ce que cela signifie vraiment

Pourquoi la transformation des achats?

De quelle façon le gouvernement procède-t-il?

Foire aux questions

Ce qui s'en vient

Améliorer la gestion de l'actif immobilier du gouvernement

Ce qui se passe

Améliorer les achats – Comment vous pouvez aider le gouvernement canadien à réaliser des économies

Transformation des achats – ce que cela signifie vraiment

Le gouvernement du Canada dépense environ 20 milliards de dollars par année pour acheter divers biens et services. Y compris des biens spécialisés, du matériel militaire et des biens et services communs – notamment des services de technologie de l'information, des services d'aide temporaire, des meubles, des véhicules, des services d'hébergement et des billets d'avion. La catégorie des biens et services communs représente des dépenses mensuelles de plus d'un milliard de dollars, soit entre 12 et 14 milliards de dollars par année.

Pourquoi la transformation des achats?

Le gouvernement a la responsabilité d'améliorer son processus d'achat, comme tout autre programme ou service. Toutefois, en tant qu'organisme public, le gouvernement doit également respecter certains principes incluant la responsabilisation et la transparence, de même que l'impartialité, lorsqu'il fait affaire avec des fournisseurs, en assurant l'égalité d'accès aux entreprises, grandes ou petites, de partout au Canada.

En tant que ministère assumant la responsabilité de la transformation des achats, TPSGC s'engage à ce qui suit :

- renforcer la transparence et la responsabilisation du processus d'approvisionnement;
- rendre plus simple et moins coûteux pour les fournisseurs le fait de traiter avec le gouvernement;
- améliorer les possibilités pour les PME de participer aux marchés publics;
- prendre en considération les incidences économiques et sociales (régionales, environnementales et pour les collectivités autochtones);
- consulter les secteurs industriels concernés.





De quelle façon le gouvernement procède-t-il?

TPSGC travaille à l'élaboration de nouveaux outils d'approvisionnement pour une variété de biens et de services les plus couramment achetés. Grâce à ces outils, il sera plus simple et moins coûteux pour les ministères de répondre à leurs besoins dans le domaine des achats. Dans l'élaboration de ces nouveaux outils, TPSGC adoptera les pratiques d'approvisionnement suivantes :

- Acquérir les biens et les services selon des spécifications fonctionnelles plutôt qu'en fonction des marques, des caractéristiques techniques ou du fournisseur. Cette démarche permet aux fournisseurs de proposer des solutions et des produits novateurs dans le but de répondre aux besoins opérationnels.
- Réduire le nombre de modèles et de configurations et ainsi le nombre de biens (p. ex., de centaines de modèles de chaises à quelques douzaines), tout en conservant un choix raisonnable.
- Tenir compte de la valeur dans l'évaluation des biens et des services. Autrement dit, prendre en considération la qualité et d'autres facteurs, et non uniquement le prix.
- Promouvoir la concurrence en matière de prix et profiter des prix du marché. Cette réalité n'est pas nouvelle. Elle permet aux fournisseurs de réviser périodiquement leurs prix pour refléter les fluctuations du marché.
- Assurer un approvisionnement continu grâce à la sélection de fournisseurs multiples pour certains biens et services.
- Veiller à offrir un appui local aux responsables des opérations gouvernementales de chaque région, au

besoin (p. ex., imprimantes).

- Assurer l'égalité des chances et tenir des processus d'appel d'offres ouverts et équitables, permettant de réduire les coûts liés à la présentation des propositions. Par exemple, la mise à l'essai de meubles sera faite après l'attribution du marché. Elle ne figurera plus parmi les exigences des demandes de propositions, et les essais seront effectués sur bien moins de modèles.
- Simplifier les étapes à suivre pour soumissionner et exécuter les marchés publics. Notamment, les propositions communes des consortiums de petites entreprises seront considérées au même titre que les propositions des grandes entreprises.
- Garantir un volume d'affaires aux fournisseurs retenus.
- Exécuter plus rapidement les commandes. L'utilisation d'offres à commandes permettra de traiter les commandes en 1 à 4 jours plutôt qu'en 30 à 60 jours.
- Utiliser des outils électroniques pour obtenir plus d'information sur qui achète quoi, quand, à quel prix et de qui. Cette information servira ensuite à négocier une meilleure valeur pour les Canadiennes et les Canadiens.

En outre, TPSGC vise à accroître les débouchés pour les PME :

- en augmentant les occasions de soumissionner;
- en examinant les obstacles possibles à la participation des PME aux marchés publics;
- en simplifiant et en rendant plus abordable le processus pour faire affaire avec le gouvernement du Canada.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la transformation des achats, consultez le site :

<http://www.tpsgc.gc.ca/transformation/proc/text/index-f.html>

Foire aux questions

Voici des réponses aux questions courantes sur la transformation des achats.

Les changements apportés aux achats transformeront-ils le gouvernement en une espèce de Wal-Mart, où le prix le plus bas a toujours priorité?

Lorsque le gouvernement achète des biens et des services, il se soucie d'abord de l'optimisation de la valeur. L'optimisation de la valeur ne se rapporte pas seulement au prix; elle comprend la qualité, la capacité de satisfaire aux exigences précises du gouvernement et l'expérience. Le gouvernement continuera d'évaluer toute une gamme de facteurs pour déterminer quels biens et services lui rapportent la meilleure valeur.

En outre, le gouvernement ne peut pas continuer à acheter de façon désorganisée des biens et des services communs, comme des ordinateurs, des imprimantes, du mobilier de bureau, des fournitures de bureau et des services d'aide temporaire. Les changements apportés permettront de garantir que les Canadiennes et les Canadiens en ont pour leur argent. Les contribuables n'attendent rien de moins.

N'êtes-vous pas tout bonnement en train de centraliser les achats?

Non. Nous normalisons ce que le gouvernement achète (moins de modèles de chaises, par exemple) et nous élaborons des outils communs (les offres à commandes, par exemple). Les ministères seront mieux en mesure de faire leurs propres achats sans le recours de TPSGC, puisqu'ils disposeront d'un bassin de fournisseurs préapprouvés qui se sont déjà disputé le droit de vendre au gouvernement. En ce qui a trait aux biens et services les plus couramment achetés, les ministères choisiront à partir d'un catalogue, qui sera le même pour l'ensemble du gouvernement.

Les changements apportés aux achats se traduiront-ils par la diminution des occasions de marché pour les petites et moyennes entreprises (PME)?

En réalité, ces changements seront favorables pour les PME puisqu'ils rendront les projets de marchés publics plus accessibles à ces entreprises. Par exemple, nous sommes en train de restructurer plusieurs des outils afin de donner aux PME plus d'occasions de présenter des offres. De plus, s'il y a lieu, nous exigerons que les PME puissent participer aux grands marchés. Nous réduisons le coût des activités d'affaires avec le gouvernement en plus de les simplifier, et nous tentons d'éliminer d'autres obstacles éventuels à la participation des PME.

De plus, TPSGC a récemment mis sur pied six succursales régionales du Bureau des petites et moyennes entreprises, qui servent de point de contact pour les activités d'affaires avec le gouvernement et qui contribuent au traitement des préoccupations des PME. Nous continuerons à surveiller l'incidence des changements apportés aux achats pour les PME et nous traiterons les problèmes à mesure qu'ils seront soulevés.

Qu'est-ce qu'une enchère inversée, et pourquoi avez-vous renoncé à cette pratique?

L'enchère inversée est un outil en ligne et en temps réel servant à la concurrence des prix et dans le cadre duquel les fournisseurs répondent aux offres de prix des autres en déposant des offres à prix moindre. TPSGC a renoncé à la mise en œuvre de cette pratique parce que les fournisseurs avaient d'importantes préoccupations à l'égard de son incidence sur leur capacité d'offrir la meilleure valeur possible au gouvernement. Le recours aux enchères inversées n'est pas essentiel à l'atteinte de nos objectifs d'économies; nous pourrions tout de même atteindre ou dépasser nos engagements en matière d'économies.

Pourquoi TPSGC a-t-il dépensé 24 millions de dollars pour obtenir des conseils auprès d'A.T. Kearney? Les médias affirment que la valeur de ce contrat a augmenté de façon vertigineuse. Que s'est-il passé?

Le gouvernement avait besoin d'expertise externe pour l'aider à atteindre ses objectifs, entre autres pour l'analyse de dépenses totalisant environ 20 milliards de dollars engagées par 51 ministères et organismes et pour la création d'une base de données comptant plus de 12 millions d'entrées. A.T. Kearney a offert une valeur considérable au Ministère dans le cadre de ses travaux; l'équivalent de quatre ans de travail a été accompli en moins d'un an, et la valeur du contrat demeure dans les limites du budget alloué à ce projet.

Plus précisément, on a mal compris la façon dont le contrat a été exécuté. En vertu de ce contrat, le Ministère avait la possibilité d'affecter jusqu'à 19 millions de dollars, mais il a préféré attribuer le financement par étapes, à mesure que les travaux étaient définis. Il pouvait également augmenter la valeur du contrat à 24 millions de dollars pour réaliser des travaux supplémentaires et accélérer le rythme de travail. Toutes ces décisions étaient essentielles au succès du projet.

Le Ministère a-t-il consulté l'industrie au sujet des changements?

Dans le cadre de la transformation des achats gouvernementaux, TPSGC émet actuellement une série d'offres à commandes auprès de fournisseurs concernant des biens et services couramment achetés.

TPSGC a tenu des consultations étendues sur ces offres à commandes et il continuera à collaborer avec l'industrie afin de cerner les préoccupations exprimées lors des consultations et d'y donner suite. Pour trois secteurs industriels précis et complexes (services d'aide temporaire, services professionnels en informatique et mobilier), le Ministère a demandé à un tiers indépendant – le Conference Board du Canada – de mener des consultations officielles.

En outre, TPSGC prendra les mesures nécessaires pour assurer que les autres offres à commandes soient mises en œuvre de manière efficace, en consultant les secteurs industriels touchés avant l'émission de chaque offre à commande. Ces mesures vont de la publication de demandes d'information aux rencontres avec des associations d'industriels, en passant par l'organisation d'assemblées de soumissionnaires afin de recueillir les suggestions et observations de l'industrie. Ce processus est maintenant en cours.

Il convient de noter que le Ministère a déjà négocié avec succès des offres à commandes portant sur des biens tels que des fournitures de bureau, ce qui a permis de réaliser des économies de 18 pour 100, tout en augmentant de manière appréciable la participation des petites et moyennes entreprises et des entreprises autochtones.

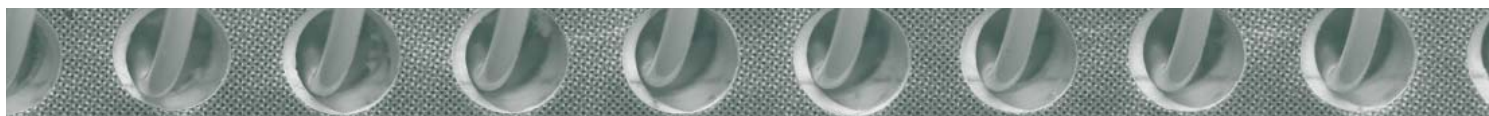
Améliorer la gestion de l'actif immobilier du gouvernement

TPSGC a récemment attribué à BMO Capital Markets et à RBC Capital Markets Real Estate Group Inc. un contrat visant à fournir au gouvernement des recommandations sur 35 des 325 éléments d'actif immobilier appartenant à l'État.

TPSGC a de nombreux défis à relever à l'égard de la gestion de son portefeuille immobilier, soit : des besoins de recapitalisation estimés à 4 milliards de dollars, assurer que le portefeuille satisfait aux normes environnementales qu'il a adoptées et le faible taux de vacance dans certains grands secteurs urbains.

Le travail de BMO Capital Markets et de RBC Capital Markets Real Estate Group Inc. comporte l'étude d'une vaste gamme d'options pour trouver les moyens les plus rentables et les plus efficaces d'héberger les ministères du gouvernement du Canada, tout en réalisant des économies. Les recommandations seront présentées à la fin de l'année. Ce travail s'inscrit dans une vaste réforme entreprise par TPSGC afin d'améliorer la gestion de la propriété immobilière.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :
<http://www.tpsgc.gc.ca/text/index-f.html>



Ce qui se passe

Améliorer les achats :

Comment vous pouvez aider le gouvernement canadien à réaliser des économies

✓ **Préparer un énoncé des travaux**
Définir le travail à faire ou les biens et services à acheter en termes clairs et concis. Si une condition ne peut pas être clairement définie, préciser les objectifs et les critères d'exécution à satisfaire. Rechercher des occasions de collaborer avec d'autres personnes qui ont des exigences similaires. S'assurer en outre de commander des articles standard dans la mesure du possible.

✓ **Utiliser les outils disponibles**
Familiarisez-vous avec les outils d'approvisionnement à votre disposition et utilisez-les. Au nombre de ces outils figurent : les offres à commandes, l'Index des offres à commandes, MERX, les documents en langage clair, la Politique sur le rendement des fournisseurs, et l'Initiative des services de voyage partagés ainsi que les outils fournis par votre ministère. Recherchez en outre les mises à jour des outils existants comme l'index des offres à commandes et envisagez l'adoption de nouveaux outils comme le centre d'amélioration continue de la gestion du savoir et le Marché en direct du gouvernement du Canada.

✓ **Connaître le processus d'offres à commandes**
Si vous achetez un article inclus dans les dix produits obligatoires et que TPSGC a lancé une offre à commande qui répond à vos besoins, alors vous devez utiliser l'offre à commande. Sinon, vous devez suivre les lois, les règlements et les politiques qui régissent habituellement le processus d'approvisionnement au sein de votre ministère.

Si vous avez des questions, téléphonez au service de dépannage des Approvisionnements au numéro 1-866-664-6609.

Pour obtenir une liste complète des catégories d'achats obligatoires, consultez le site :
<http://www.tpsgc.gc.ca/transformation/proc/text/overview-f.html#supply>.

Pour plus de renseignements sur les outils d'achats du gouvernement, consultez le site :
<http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/e-tools-f.html>.

Nouvelles sur Les prochaines étapes

Le bulletin intitulé « *Nouvelles sur Les prochaines étapes* » est publié périodiquement pour informer les ministères et les organismes du gouvernement du Canada sur les changements et les progrès qui sont réalisés relativement aux achats ainsi que sur d'autres changements apportés aux services offerts par TPSGC. Nous vous invitons à communiquer cette information aux personnes qui pourraient être intéressées. Une version en ligne du bulletin, qui comprend des liens renvoyant à plus de renseignements sur les questions qui y sont traitées, est accessible à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/b2k5/newsletter/text/news-f.html>.

Pour communiquer avec nous ou recevoir des copies de ce bulletin, veuillez nous écrire à l'adresse électronique suivante : questions@tpsgc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2006) ISSN 1718-4908

